

Journée de juin du GMGV:

Quel rôle pour les médecins en politique?

La journée annuelle du Groupement des médecins généralistes vaudois (GMGV) s'est déroulée le 27 juin dernier à la Grange de Dorigny, avec comme modératrice Martina Chyba, journaliste de la TSR. Huitante généralistes étaient présents face à des intervenants médecins et non médecins issus du monde politique, juridique et universitaire pour une journée sur le thème de «Médecine et Politique: je t'aime, moi non plus (?)».

Le Comité du GMGV, présidé par le Dr Pierre de Vevey, organise chaque année une plate-forme de réflexion appelée *Journée de juin*. Organisée sous forme de conférences et de tables rondes, elle se veut interactive. Cette année, huitante généralistes ont participé à la Journée du GMGV, qui a eu lieu à la Grange de Dorigny.

Médecins et personnalités issues du monde politique, juridique et académique, les intervenants ont passé en revue, outre les principales problématiques touchant au système de santé actuel, la thématique de l'engagement des médecins en politique ainsi que leur rôle dans la société.

En guise d'ouverture du débat, Charles-Louis RoCHAT, chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), a rappelé l'importance du médecin de premier recours ainsi que de la liberté thérapeutique. Il a également souligné l'importance de rapports loyaux entre l'Etat et les partenaires de santé.

La *Journée de juin* du GMGV ayant lieu le même jour que la manifestation organisée par les médecins assistants contre la clause du besoin, le Dr Maurice Matter, président de l'Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique – section Vaud (ASMAV), a lu devant l'assemblée la lettre que l'association a adressée le 6 juin à la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Cette missive demande expressément au Conseil fédéral de refuser la clause du besoin et la suppression de l'obligation de contracter.

Le médecin cantonal, entre pouvoirs publics, monde médical et patients

Pour le Dr Jean Martin, médecin cantonal vaudois, même si la tension entre médecine et politique est bien réelle, toutes deux poursuivent le même objectif: répondre aux be-

soins de la population. Ainsi, l'engagement des médecins en politique est une nécessité. Le corps médical doit former une corporation forte qui défende son point de vue et fasse pression dans la sphère politique. La spécificité du rôle du médecin cantonal est de constituer un contre-pouvoir éthique et de défense du citoyen. Le fait de ne pas être élu lui procure une certaine liberté. Le médecin cantonal n'est pas l'ambassadeur du corps médical auprès de la classe politique; il est mandaté par le Conseil d'Etat. Le Dr Martin souligne l'importance de la dimension communautaire de la santé, de l'égalité dans l'accès aux soins et du libre choix du praticien.

Médecine et politique sont-elles incompatibles?

Le Dr Eric RoCHAT, médecin généraliste à St-Légier, ancien Conseiller aux Etats, regrette que très peu de médecins soient engagés en politique, et que le petit nombre de médecins politiciens se concentrent dans les organes législatifs. Du fait que le nombre de médecins dans les exécutifs est quasiment nul, ce sont des non-médecins qui proposent et disposent en matière de santé publique. Cependant, médecine et pouvoir ne sont pas incompatibles. Les médecins ont des qualités utiles dans le cadre politique, mais souffrent d'un manque de disponibilité. Le Prof. Patrice GuEX, chef du Service de psychiatrie de liaison, chef du Département de psychiatrie adulte, a traité d'une thématique axée autour du médecin, du patient, et du tiers socio-politique. Il a souligné l'autonomie du patient et l'hétéronomie de la justice distributive (instances tierces), ainsi que la disqualification globale du politique. Il a également qualifié le cabinet médical de lieu d'observation du social.

A la recherche du pouvoir

Le Prof. Bernard Crettaz, sociologue, traite de la question du rôle social et politique du médecin. Médecins et politiques recherchent ce qu'il appelle «l'érotisme du pouvoir». La fragmentation de la société fait que le médecin devient le médiateur du rapport fondamental que chacun entretient par rapport au monde, c'est-à-dire le droit fondamental à être pris en charge par la totalité, dont la finalité est le droit à la santé.

*Le patient assuré, l'assureur et le médecin:
quels arrangements possibles?*

Me Jacques Micheli, président de l'Association suisse des assuré(e)s (ASSUAS), prend l'exemple de l'Assurance perte de gain (APG) pour déterminer si le médecin peut être le défenseur du droit des patients. En outre, Me Micheli souligne l'importance de la mise en place d'un système uniforme pour la couverture de la perte de gain. Il regrette cependant que malgré la défense collective des assurés au travers de l'ASSUAS, le lobbying politique a échoué du fait de la dispersion des organisations de défense.

La santé, un «jeu à quatre mains»

Sur le thème de l'engagement des médecins en politique, la Conseillère aux Etats genevoise Françoise Saudan qualifie la santé de «jeu à quatre mains», où quatre intervenants sont impliqués: le citoyen-contribuable-assuré-patient, le prestataire de soins, les assureurs et l'Etat. Ce dernier fixe les règles du jeu au travers de la LAMal au plan fédéral, les compétences se situant au niveau cantonal.

Plus généralement, Mme Saudan prône la refonte complète du système d'assurance-maladie et du mode de financement des hôpitaux. Pour ce qui est de la maîtrise des coûts de la santé, elle rappelle les principaux points d'achoppement actuels: suppression

de l'obligation de contracter, clause du besoin, poids du secteur hospitalier, enveloppe globale et TarMed.

Médecin et/ou politicien?

La diversité et la richesse des interventions a permis d'apporter un éclairage nouveau sur la problématique fondamentale des relations entre les médecins et le pouvoir politique. Tout en soulignant l'insuffisance de l'esprit corporatif des médecins, les orateurs se sont montrés unanimement en faveur d'un plus grand engagement des médecins en politique, afin qu'ils puissent exercer un poids plus important dans le processus de prise de décisions, particulièrement lorsqu'il s'agit de décisions touchant au domaine de la santé.

Le Comité du GMGV

Le GMGV en quelques mots

La mission du GMGV est de promouvoir et de défendre la médecine générale dans le canton de Vaud en tant que spécialité avec une identité autonome. A cet égard, le GMGV entretient des relations régulières avec les autorités politiques, professionnelles et la Faculté de médecine. Près de trois cents médecins généralistes en sont membres.

Dr Pierre de Vevey, Président du GMGV:
024 441 41 49.